



Etablissement Français du Sang



Sommaire

Point informations

Sondage sur la mise en place de sauveteurs secouristes du travail

Information sur la journée des "prélèvements" le 18 Mars

Le saviez-vous

Espace détente

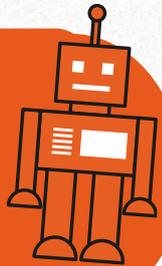
Adhérez !

Le protocole de fin de conflit récemment signé a mis en avant la nécessité et l'impact de l'activité syndicale à l'EFS. A la Cfdt, nous sommes persuadés que ce travail a été rendu possible, d'une part par notre travail d'élus, et nos actions revendicative au CSEC par exemple, mais aussi et avant tout par votre implication à chacun en tant que salarié. Cet accord de fin de conflit n'est qu'un début de dialogue pour ce nouveau mandat. Aussi, nous devons être prêts à nous soutenir mutuellement dans nos luttes individuelles et collectives. Que ce soit en négociant de meilleures conditions de travail, en luttant contre les licenciements injustifiés ou en défendant nos avantages sociaux, nous avons besoin les uns des autres pour réussir. En ce sens ce nouveau numéro du Breizh Globule se veut plus interactif, car nous ne sommes rien sans la parole de chaque salarié. Bonne lecture



i POINT INFORMATIONS

Lors du CSE de Février, la direction a évoqué une phase de test pour un nouvel automate de délivrance automatisé sur le site de Rennes Hôpital Sud. Aucune information quant à la date de la mise en place de cet automate. Espérons qu'il ne soit pas envisagé de remplacer les équipes de délivrance sur les sites les plus modestes par des machines...



Point ASC



N'hésitez pas à remplir le sondage sur les activités sociales et culturelles !
Faites entendre votre voix et vos idées dès maintenant. Ne loupez pas cette occasion !



Les dates à retenir

- Date de remise des plannings pour la Période 2 : 29 Mars
- Vacances d'Hiver : du 24 Février au 11 Mars
- Salaire versé le 27 Février
- CSE le 7 Mars 2024



SONDAGE SUR LA MISE EN PLACE DE SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL

La direction a émis l'hypothèse de mettre en place des sauveteurs secouristes du travail pour la région. La politique jusqu'alors était de dire qu'en cas d'incident, il y avait des IDE et des médecins à l'EFS pour réaliser les premiers secours.

La direction aurait-elle pris conscience que la pénurie de médecin était contradictoire avec cette façon de voir ?! Toujours est-il que vos élus CFDT sont très enthousiastes quant à la possible formation de salariés aux gestes de premier secours. En effet, les situations dans lesquelles un salarié se retrouve sans IDE, ni médecin, pour intervenir sont très nombreuses (travail le soir, le dimanche, travail dans un bâtiment isolé, etc...)

Pourtant, être SST est une source de responsabilité. C'est pourquoi nous lançons un sondage pour avoir votre avis. Seriez-vous pour la mise en place d'équipes de SST sur les différents sites ? Ou trouvez-vous ça inutile ?

Répondez-nous en remplissant ce formulaire

<https://forms.gle/b8BKnsFDJnTKKjRm9>

Toutes les réponses sont anonymes et aucune information personnelle n'est demandée



INFORMATION SUR LA JOURNÉE DES “PRÉLÈVEMENTS” LE 18 MARS

Tous les personnels et tous les services liés aux prélèvements se sont vus convoquer par la direction le 18 Mars. Vous êtes nombreux à vous être interrogés sur cette journée, et avoir fait part de vos inquiétudes à vos élus, que ce soit dans les services concernés, ou dans les autres services de la chaîne transfusionnelle, également impactés. Nous avons demandé des explications au dernier CSE. La direction précise donc qu'il s'agit d'une journée d'information et d'échanges sur l'activité de prélèvement, et que le reste des activités de la chaîne transfusionnelle fonctionneront comme lors d'un "lundi férié". Reste à espérer qu'il ne s'agisse pas d'un échange unilatéral, et que ça ne génère aucun surcroît d'activité en amont et en aval pour les services de production et de délivrance



LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous aviez des RJFT (récupération de jours fériés travaillés) sur vos compteurs le 31 Décembre 2023, vous pouvez encore les poser jusqu'au 31 Mars. Attention, ça veut dire que le RJFT doit être posé sur une date comprise entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année n+1 !



ESPACE DÉTENTE



Cfdt: L'**ADHÉSION SERVICES** compris !
c'est **SERVICES** compris !

Être adhérent-e à la CFDT, c'est aussi avoir accès à **tous les services inclus** dans le prix de mon adhésion...

REJOIGNEZ-NOUS
[CFDT.FR/ADHESION](https://cfdt.fr/adhesion)

FRÉDÉRIC BAHUON NICOLAS FERRUS

Délégués Syndicaux Régionaux CFDT

**N'HÉSITÉZ PAS À
SOLLICITER VOS
ÉLUS SUR SITE**

Toute personne ne souhaitant plus faire partie de la liste de diffusion syndicale CFDT peut, via l'option courrier indésirable de sa boîte e-mail, bloquer l'expéditeur



FLASH INFO !

SUITE À LA SIGNATURE DU PROTOCOLE DE FIN DE CONFLIT...

Majoration du Samedi

La direction nationale a proposé, lors des dernières négociations, la rédaction d'un avenant à la convention collective afin d'acter la majoration de 15% des heures travaillées le samedi. En revanche, elle indique ne pas pouvoir mettre en place cette majoration avant Juin prochain, pour des raisons « techniques ». Elle cite notamment le paramétrage des outils SAP et Horoquartz...



Continuité et remplacement inopiné

La CFDT avait déposé une plainte auprès de la CNIL. Cela a porté ces fruits. Désormais, la Direction est dans l'obligation d'organiser les remplacements inopinés tous en se conformant aux règles RGPD quant à la maîtrise de ses listes, en particulier celles contenant des informations personnelles, comme les numéros de téléphone. **La CFDT a été la seule à poser de nombreuses questions d'organisation dans le cadre de la RGPD !** Rappelons que l'organisation des remplacements inopinée ne doit se faire qu'en troisième intention après que l'EFS ait mis en place dans le cadre de la continuité du service public transfusionnel, soit des gardes, soit des astreintes.

Revalorisation salariale

L'augmentation universelle de tous les salarié de 10 points devrait être effective sur la paye du mois de Mars (le 27 Mars donc)